



« Wilsis » de Jaume PLENSA

Rapport administratif et financier 2018- 2019

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION	3
II. GÉNÉRALITÉS	
1. Conseil administratif.....	4
2. Conseil municipal	5
3. Administration	6-7
4. Secrétariat général – statistiques	8
III. CONSEIL MUNICIPAL.....	9-12
IV. COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	
1. Communication, information & manifestations	13
2. Constructions	14
3. Culture	14-15
4. Ecoles.....	15-16
5. Entretien des bâtiments	17
6. Environnement, agriculture & énergie	18
7. Finances.....	18-19
8. Routes et espaces publics	19
9. Sécurité.....	20
10. Sociale.....	20-21
11. Sports	21
12. Urbanisme & développement.....	22
V. ÉTAT CIVIL	
1. Composition de l'office de l'état civil	23
2. Événements survenus en 2018	23
3. Célébrations de mariage dans l'arrondissement	23-24
4. Naturalisations	24-25
5. Statistiques 2018	25
VI. ORPC Lac	
1. PCi en bref	26
2. Actions	26-29
VII. STATISTIQUES AU 31 DÉCEMBRE 2018	
1. Population totale	30
2. Nationalités	30
3. Population selon les groupes d'âges.....	30
4. Population par secteur	30
VIII. COMMISSION DES FINANCES	
1. Rapport de vérification de l'exercice 2018	31-35
IX. COMPTES 2018	
Tableaux.....	36-46

I. INTRODUCTION

Conformément à l'article 48, lettre e, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, le Conseil administratif est chargé de présenter au Conseil municipal un rapport administratif et financier annuel.

Voici donc ce compte-rendu qui porte sur la quatrième année de la législature qui a débuté le 1^{er} juin 2018 pour se terminer le 31 mai 2019.

Celui-ci comprend trois parties :

- la structure des Autorités communales et l'administration de la commune,
- un chapitre donnant un reflet des dix séances tenues par le Conseil municipal,
- un chapitre consacré aux activités des commissions du Conseil municipal.

Ces trois chapitres sont complétés par des annexes portant sur les points suivants :

- données relatives à l'état civil,
- rapport annuel ORPC Lac 2018,
- statistiques,
- compte-rendu de la commission des finances,
- comptes 2018.



Balade et découvertes sur le thème
« le développement durable au détour du chemin » Cologny / Vandoeuvres
dimanche 19 mai 2019 – arrêt à la Fondation Martin Bodmer

II. GÉNÉRALITÉS

1. CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif, entré en fonction le 1^{er} juin 2015, est composé de Mmes Catherine Pahnke et Cristiana Juge et M. Bernard Girardet.

Pour cette quatrième année de législature, Mme Cristiana Juge a été désignée en tant que Maire et Présidente du Conseil administratif et M. Bernard Girardet en tant que Vice-Président.

La répartition des dicastères se décompose comme suit :

➤ **Mme Cristiana Juge**

Affaires sociales – Culture – Environnement, agriculture & énergie – Urbanisme & développement – Personnel administratif – Etat-civil – Déléguée à la petite enfance – Représentante au Comité du Manoir – Représentante à l'Association du Foyer St-Paul – Représentante à la Fondation Martin Bodmer – Représentante à l'Association du Théâtre « Le Crève-Cœur ».

➤ **M. Bernard Girardet**

Constructions – Entretien des bâtiments – Routes & espaces publics – Sports – Personnel des routes, des parcs et jardins, et de l'entretien des bâtiments – Représentant au Comité du Centre sportif de Coligny.

➤ **Mme Catherine Pahnke**

Sécurité – Finances – Communication, information et manifestations – Ecoles – Informatique – Déléguée à la défense militaire et économique – Personnel de la sécurité – Recours taxe professionnelle.



Bernard Girardet, Catherine Pahnke et Cristiana Juge (de gauche à droite)

2. CONSEIL MUNICIPAL

Le Bureau du Conseil municipal est composé pour cette quatrième année de législature par :

Président	:	M. Pascal Hornung
Vice-Président	:	M. Grégoire Gency
Premier Secrétaire	:	M. Kurt Mäder
Deuxième Secrétaire	:	Mme Jasmine von Spee-Bodmer

Le Conseil municipal se compose des membres suivants :

Mesdames

Marie-France	Asensio	au Conseil depuis 2007
Catherine	Chappuis Marotta	au Conseil depuis 2015
Amanda	Guerreiro	au Conseil depuis le 21 septembre 2017
Sarah	Meylan Favre	au Conseil depuis 2011
Marie	Sales Rozmuski	au Conseil depuis le 21 juin 2018
Carine	Salibian Kolly	au Conseil depuis le 2 mai 2019
Brigitte	Satorre-Weber	au Conseil depuis 2015
Jasmine	von Spee-Bodmer	au Conseil depuis le 29 octobre 2009

Messieurs

Pablo	Batista	au Conseil depuis 2011 jusqu'au 30 avril 2019
Nicolas	Chanton	au Conseil depuis 2015
Grégoire	Gency	au Conseil depuis 2011
Alain	Gervaix	au Conseil depuis 2011
Olivier	Girardet	au Conseil depuis 2007
Gérard	Gobet	au Conseil depuis 2003 jusqu'au 21 juin 2018
Xavier	Henriod	au Conseil depuis 2015
Pascal	Hornung	au Conseil depuis 2015
Georges	Kaleas	au Conseil depuis 2015
Richard	Lefebvre	au Conseil depuis 1995 (interruption de 2003 à 2011)
Kurt	Mäder	au Conseil depuis 2003
Didier	de Montmollin	au Conseil depuis 2003
Jules	Munier	au Conseil depuis 2009
Luc	Munier	au Conseil depuis 2015
Christian	Pralong	au Conseil jusqu'au 12 septembre 2017
Philip	Ravessoud	au Conseil depuis 2015

3. ADMINISTRATION

Secrétariat général



M. Jérôme Vella Secrétaire général

Service administratif

Mme Elena Legoratto Habib Cheffe du service administratif

Secrétariat du Conseil administratif

Mme Sarah Binder Secrétaire du Conseil administratif

Mme Natacha Galan Secrétaire du Conseil administratif

Réception

Mme Inge Duchoud Réceptionniste (90%)

M. Manuel Gonzalez Huissier-réceptionniste

Service de la bureautique

M. Christophe Grodecki Chef du service de la bureautique, responsable des archives, correspondant informatique

Mme Joane Rossi Archiviste (40%)

Service technique

M. Franco Preti Chef du service technique

M. Vincent Girard Technicien

Mme Malorie Liehti Secrétaire-technique

Entretien des bâtiments

M. Eric Hummel Chef de l'équipe des concierges

M. Miguel Asensio Concierge

M. Michel Melchionna Concierge

M. Oscar Mendez Fernandez Concierge

M. Beat Roos Concierge

Service comptable

M. Daniel Wydler	Chef comptable
M. Florian Metraux	Comptable (80%)
M. Dimitri Markopoulos	Comptable et administratif (50%), dès le 1 ^{er} novembre 2018

Service de la police municipale

M. José Loureiro	Chef du service de la police municipale
M. Thierry Nicolet	Sergent de la police municipale, remplaçant chef de service
M. Alexandre Besson	Caporal de la police municipale, dès le 1 ^{er} août 2018
M. Christophe Jallard	Caporal de la police municipale
M. Philippe Muller	Appointé de la police municipale
M. Steve Cardoso	Agent de la police municipale
M. Peter Hess	Agent de la police municipale jusqu'au 31 mai 2018
M. Shpend Rexha	Agent de la police municipale
Mme Myriam Rivollet	Secrétaire-réceptionniste (50%)
Mme Maria Chimmi	Patrouilleuse scolaire (25 %)

Service de voirie

M. Georges Jaudouin	Chef du service de voirie
---------------------	---------------------------

Routes et chemins

M. Stéphane Guillermin	Sous-chef du service de voirie, cantonnier
M. Mirco Dazzi	Cantonnier
M. Stéphane Ksdikian	Cantonnier
M. Alain Opitek	Cantonnier
M. Edouard Remy	Cantonnier

Parcs et promenades

M. Philippe Juillerat	Chef de l'équipe des jardiniers
M. Julien Budry	Jardinier
M. Christophe Girschweiler	Jardinier
M. Loïc Miville	Jardinier
M. Manuel Royuela	Jardinier
M. Afrim Qabrati	Aide-jardinier

Maintenance électricité

M. Michel Naville	Electricien
-------------------	-------------

Jardin d'enfants « La Marelle »

Mme Joëlle Marchand	Responsable (50%)
---------------------	-------------------

4. SECRETARIAT GENERAL – STATISTIQUES 2017 / 2018

ACTIVITES COURANTES	2017	2018	Ecart
Ressources humaines			
Candidatures spontanées refusées (courriels)	67	73	6
Candidatures spontanées refusées (poste)	80	56	-24
	147	129	-18
Emplois jeunes d'été - administration RH et salaires	45	49	4
Emplois jeunes Promotions - administration RH et salaires	21	18	-3
Emplois jeunes Fête nationale - administration RH et salaires	6	4	-2
Demandes d'absences contrôlées et validées (informatique)	70	681	611
Demandes d'absences contrôlées et refusées (informatique)	4	8	4
Demandes d'absences contrôlées et validées (papier)	904	700	-204
	978	1'389	411
Déclarations maladie et accident	12	19	7
Salaires payés (employés, emplois jeunes d'été, rentes CA, pompiers)	684	693	9
Certificats de salaires émis (employés, emplois jeunes d'été, rentes CA, pompiers)	130	125	-5
Administration générale			
Courriels reçus sur info@cologny.ch	4'049	3'926	-123
Finances			
Factures fournisseurs contrôlées et validées	4'388	4'423	35
Bons de commandes contrôlés et signés	593	567	-26

III. CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a traité des principaux points suivants :

Séance du 21 juin 2018

- ◆ Prestation de serment de Mme Marie Sales Rozmuski.
- ◆ Désignation au sein des commissions culturelle, de la communication, de l'information & des manifestations, de l'environnement, de l'agriculture & de l'énergie, et de l'urbanisme & du développement.
- ◆ Acceptation du crédit complémentaire de CHF 35'000.- nécessaire au déplacement de la colonne d'eau sise sous le parking du Pré Byron.
- ◆ Acceptation de la proposition ne de pas exercer le droit de préemption sur la parcelle N° 2246 sise au chemin de Pêcheurs.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 813'000.- destiné à financer les travaux d'aménagement du carrefour sis chemins de la Haute-Belotte/Boissier/Bonnevaux.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire de CHF 172'800.- destiné à financer la transformation de l'accès aux combles du bâtiment sis place du Manoir 4.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 168'000.- destiné à financer les travaux de mise aux normes des fenêtres du bâtiment sis place du Manoir 4.

Séance du 20 septembre 2018

- ◆ Acceptation de la proposition de renoncer à exercer le droit de préemption de la commune sur la parcelle N° 1397.
- ◆ Acceptation de la nomination de Mme Florence Raviola en tant que membre du Comité du Manoir.
- ◆ Approbation de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 640'100.- destiné à acquérir l'œuvre « Wilsis » de l'artiste Jaume Plensa.

Séance du 1^{er} novembre 2018

Acceptation de la proposition d'allouer un budget de CHF 1'900'000.- pour la transformation-rénovation du restaurant La Closerie.

- ◆ Nomination des Présidents et Vice-Présidents des locaux de vote pour 2019.

Fonction	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
	(10 février et 19 mai)	(20 octobre, 10 novembre et 24 novembre)
Président	Miguel Asensio (PLR)	Philip Ravessoud (HP)
Suppléant-e	Georges Kaleas (PLR)	Marie Sales Rozmuski (HP)
Vice-Président-e	Kurt Mäder (HP)	Amanda Guerreiro (PLR)
Suppléante	Catherine Chappuis Marotta (HP)	Marie-France Asensio (PLR)

- ◆ Présentation du budget 2019.

Séance du 15 novembre 2018

- ◆ Adoption du budget 2019.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur le dégrèvement de la taxe professionnelle pour 2019.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'approbation du budget de fonctionnement pour 2019.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur la contribution annuelle au Fonds Intercommunal pour le Développement Urbain (FIDU).

Séance du 11 décembre 2018

- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit de réalisation de CHF 705'000.- destiné à financer les travaux de rénovation de la partie restaurant de l'Auberge du Lion d'Or.

Séance du 24 janvier 2019

- ◆ Acceptation de la proposition d'ouvrir un crédit supplémentaire de CHF 17'000.- pour les honoraires d'architectes permettant de finaliser l'étude de faisabilité et l'estimation des coûts pour le projet de crèche aux Jardin de la Gradelle.

- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'adoption du règlement relatif à l'installation et à l'exploitation d'un système de vidéosurveillance.

Séance du 28 février 2019

- ◆ Acceptation de la proposition d'ouvrir un crédit supplémentaire de CHF 19'000.- destiné à réaliser un audit financier sur l'administration communale (politique de rémunération et efficience).
- ◆ Acceptation de la proposition de décaisser le montant de CHF 1'000'000.- en faveur de l'EMS Saint-Paul moyennant la constitution ou la remise à la Commune de Cologny de deux cédules de CHF 500'000.- chacune.
- ◆ Acceptation de la proposition d'attribuer un Mérite sportif à Sophie et Thomas Delale.
- ◆ Acceptation de la proposition d'attribuer un Mérite Sportif à Etienne Kenfach.
- ◆ Acceptation du principe de construire un chalet de 160 m2 par les services communaux pour le Marché de Noël.
- ◆ Acceptation de la proposition d'utiliser le legs Paccard de CHF 24'654,66 et d'ouvrir un crédit supplémentaire de CHF 20'345,34 pour la différence pour la construction du chalet de 160 m2.
- ◆ Préavis défavorable à la mise à jour du schéma directeur du réseau sur rail.

Séance du 28 mars 2019

- ◆ Acceptation de la proposition d'associer la Commune de Cologny au projet de vélos en libre-service.

Séance du 2 mai 2019

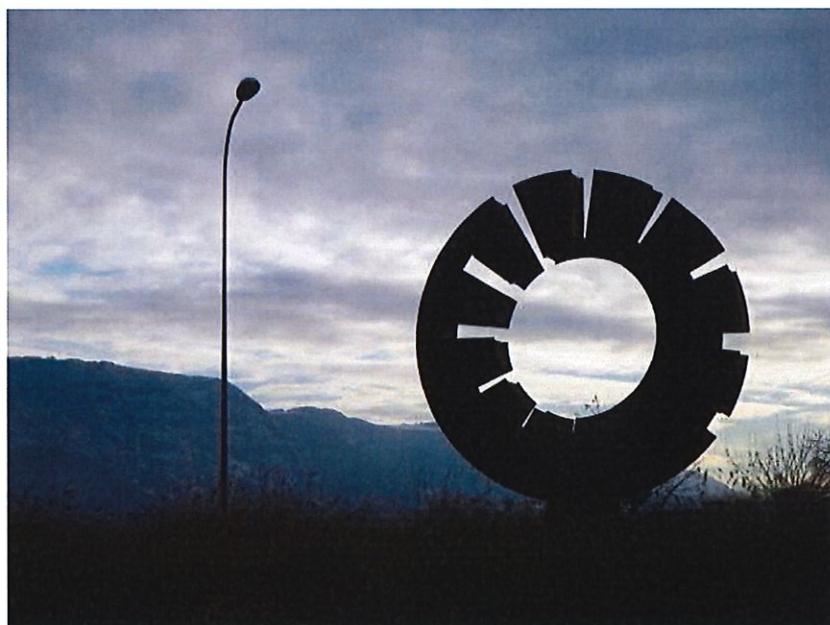
- ◆ Prestation de serment de Mme Carine Salibian Kolly.
- ◆ Désignation au sein des commissions culturelle, des écoles, de l'entretien des bâtiments, de l'environnement, de l'agriculture & de l'énergie et de l'urbanisme & du développement.
- ◆ Acceptation de la proposition d'accorder un crédit supplémentaire de CHF 13'000.- pour l'établissement du devis général pour le projet de crèche aux Jardins de la Gradelle.
- ◆ Présentation des comptes 2018.

- ◆ Acceptation de la proposition d'ouvrir un crédit de CHF 480'000.- pour le projet de transformation du bistro du Lion d'Or, sis place Pierre-Gautier 5.
- ◆ Acceptation de la proposition d'accorder un crédit supplémentaire de CHF 90'000.- pour la rénovation de la chaufferie de l'école Pré-Picot, sous réserve d'explications quant à la propriété des bâtiments et de la signature d'une nouvelle convention avec la Ville de Genève.

Séance du 17 mai 2019

- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit de réalisation de CHF 480'000.- destiné à financer les travaux de transformation de la partie bistro de l'Auberge du Lion d'Or, sise place Pierre-Gautier 5.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'approbation des comptes annuels 2018.
- ◆ Election du Bureau du Conseil municipal pour la période allant du 1er juin 2019 au 31 mai 2020 :

Président :	<i>M. Jules Munier</i>
Vice-Présidente :	<i>Mme Catherine Chappuis Marotta</i>
Premier Secrétaire :	<i>Mme Amanda Guerreiro</i>
Deuxième Secrétaire :	<i>M. Luc Munier</i>



« La Roue du temps » de Do Delaunay
exposée sur le giratoire de la route de Vandoeuvres du 11 janvier 2019 au 12 avril 2019

IV. COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a désigné, en début de législature, douze commissions permanentes dont la tâche consiste, aux termes de l'article 58 du règlement du Conseil municipal, à lui faire « rapport sur l'objet de leurs délibérations ».

Voici les travaux des commissions lors de cette quatrième année de la législature.

1. COMMUNICATION, INFORMATION & MANIFESTATIONS

Président : *M. Georges Kaleas*
Vice-Présidente : *Mme Catherine Chappuis Marotta*
Commissaires : *Mme Brigitte Satorre-Weber, Mme Amanda Guerreiro, M. Olivier Girardet, M. Luc Munier, M. Philip Ravessoud*

Réunis à deux reprises, les **25 septembre 2018** et **13 février 2019**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2019 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 336'000.-,
- l'organisation du Marché de Noël 2018 qui se tiendra à la place du Manoir,
- l'examen du projet de construction d'un chalet de 160 m2 par les services communaux, dont le principe est préavisé favorablement.



2. CONSTRUCTIONS

Présidente : *Mme Sarah Meylan Favre*
Vice-Président : *M. Didier de Montmollin*
Commissaires : *Mme Marie-France Asensio, Mme Jasmine von Spee-Bodmer, M. Alain Gervaix, M. Olivier Girardet, M. Pascal Hornung*

Réunis à deux reprises, les **13 juin 2018** et **14 septembre 2018**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- la présentation du projet d'aménagement du bâtiment du Gerdil par le bureau d'architecte March SA,
- l'examen des travaux supplémentaires à entreprendre dans le bâtiment du 4, Manoir, imposés par les normes de sécurité incendie pour un montant de CHF 350'000.-, qui est préavisé favorablement,
- l'examen du projet de budget 2019 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 100'000.-.

3. CULTURE

Président : *M. Pablo Batista jusqu'au 30 avril 2019*
Présidente : *Mme Jasmine von Spee-Bodmer, dès le 2 mai 2019*
Vice-président : *M. Pascal Hornung*
Commissaires : *Mme Catherine Chappuis Marotta, Mme Amanda Guerreiro, Mme Jasmine von Spee-Bodmer, jusqu'au 2 mai 2019, Mme Marie Sales Rozmuski, Mme Carine Salibian Kolly, dès le 2 mai 2019, M. Richard Lefebvre,*

Réunis à quatre reprises, les **10 septembre 2018**, **27 septembre 2018**, **12 novembre 2018** et **13 mai 2019**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2018 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 924'000.-,
- le projet d'acquisition de l'oeuvre « Wilsis » de l'artiste Jaume Plensa,
- l'examen des projets de la Bibliothèque de Cologny pour réaménager ses locaux,
- l'examen d'un projet de signalétique pour le Centre culturel du Manoir,
- la candidature de Mme Florence Raviola, comme membre du Comité du Manoir, qui est acceptée,

- l'examen des propositions d'exposition temporaire d'œuvres sur le giratoire de la route de Vandoeuvres,
- la présentation de la mise à jour de l'ouvrage de Paul Naville « Coligny » par M. Nicolas Robel,
- l'examen des œuvres qui seront exposées temporairement en 2020 sur le giratoire de la route de Vandoeuvres,
- l'examen de la proposition d'acquérir l'œuvre de l'artiste Do Delaunay « Roue du Temps » qui est préavisée défavorablement,
- le principe de participer au projet F-LEX, évènement culturel Léman Express, étant précisé que le montant sera déterminé lors de la prochaine commission culturelle et sur présentation d'un complément d'information,
- la candidature de Mme Karin Rivollet, comme membre du Comité du Manoir, qui est acceptée.

4. ECOLES

Président : *M. Nicolas Chanton*
Vice-président : *M. Xavier Henriod*
Commissaires : *Mme Catherine Chappuis Marotta, Mme Sarah Meylan Favre, Mme Carine Salibian Kolly, dès le 2 mai 2019, Mme Brigitte Satorre-Weber, M. Pablo Batista, jusqu'au 30 avril 2019, M. Jules Munier*

Réunis à quatre reprises, les **17 septembre 2018, 28 janvier 2019, 5 mars 2019** et **14 mai 2019**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2019 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 556'511,-,
- le financement des courses scolaires et des déplacements scolaires, ainsi que des activités scolaires diverses,
- l'audition de Mmes E. Coutier et V. Bertoldi et M. Pereira, enseignantes à l'école du Manoir, pour la présentation des projets réalisés dans cette école,
- l'organisation de la fête des promotions 2019, en présence de Mmes E. Coutier et V. Bertoldi et M. Pereira, enseignantes à l'école du Manoir,
- le choix du concours pour l'attribution du prix de mathématiques et les critères d'attribution,

- la sélection des prix spéciaux de création artistique, de français et de mathématiques pour l'année scolaire 2018-2019.



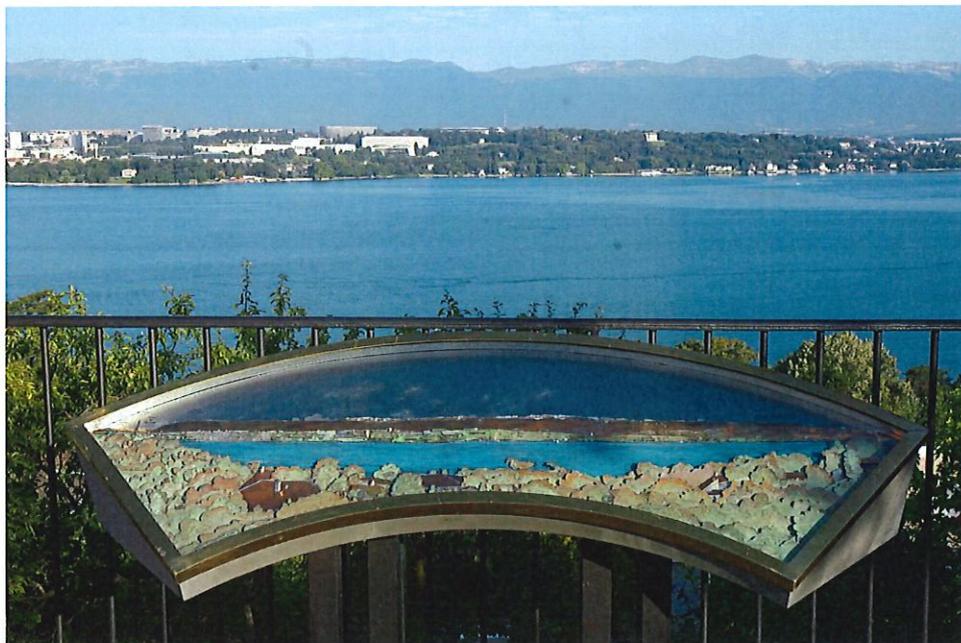
Promotions 2018

5. ENTRETIEN DES BATIMENTS

Président : M. Kurt Mäder
Vice-président : M. Georges Kaleas
Commissaires : Mme Amanda Guerreiro, Mme Marie-France Asensio, dès le 2 mai 2019, M. Pablo Batista, jusqu'au 30 avril 2019, M. Grégoire Gency, M. Alain Gervaix, M. Philip Ravessoud

Réunis à six reprises, les **5 juin 2018**, **13 septembre 2018**, **30 octobre 2018**, **28 novembre 2018**, **27 février 2019** et **17 avril 2019**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2019 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 889'000.- pour l'entretien des bâtiments et pour un montant de CHF 272'000.- pour l'entretien des restaurants communaux,
- l'examen des projets de transformation pour le restaurant de l'Auberge du Lion d'Or, pour le bistro de l'Auberge du Lion d'Or, ainsi que pour le restaurant de La Closerie.



Vue sur le lac depuis la place Pierre-Gautier

6. ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE ET ENERGIE

Président	: M. Gérard Gobet, jusqu'au 21 juin 2018
	: M. Philip Ravessoud, dès le 21 juin 2018
Vice-président	: M. Grégoire Gency
Commissaires	: Mme Marie-France Asensio, Mme Sarah Meylan Favre, Mme Amanda Guerreiro, M. Kurt Mäder, M. Didier de Montmollin

Réunis le **2 octobre 2018**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2019 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 965'562.-,
- l'organisation au Centre culturel du Manoir d'une « Journée verte » autour des déchets. Le programme ne portera que sur une demi-journée où l'élément phare sera la projection du film « Demain Genève ». Deux ateliers créatifs et informatifs sur l'impact des déchets sur l'environnement seront également proposés tenus par Terre des Hommes et l'association Tricrochet.

7. FINANCES

Président	: M. Jules Munier
Vice-président	: M. Nicolas Chanton
Commissaires	: M. Didier de Montmollin, dès le 21 septembre 2017, M. Olivier Girardet, M. Gérard Gobet, M. Richard Lefebvre, M. Luc Munier, M. Christian Pralong, jusqu'au 12 septembre 2017

Réunis à cinq reprises, les **27 août 2018**, **15 octobre 2018**, **22 janvier 2019**, **3 avril 2019** et **15 avril 2019**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du plan financier quadriennal 2019-2022,
- le taux du centime additionnel 2019 fixé à 29 centimes, préavisé favorablement,
- l'exonération de la taxe professionnelle 2019 à 100%, préavisée favorablement,
- l'examen du budget 2019, préavisé favorablement,
- les propositions relatives à l'élaboration du cahier de charges de l'audit financier sur l'administration communale (politique de rémunération et efficience).
- l'examen de la proposition d'ouvrir un crédit supplémentaire de CHF 17'000.- pour chiffrer le projet d'aménagement d'une crèche dans les résidences « Les Jardins de la Gradelle », qui est préavisée favorablement,

- l'examen du projet d'aménagement d'une crèche dans les résidences « Les Jardins de la Gradelle » qui permettrait d'accueillir 25 enfants dans une séance conjointe avec la commission sociale,
- l'examen des crédits complémentaires 2018 et des comptes 2018, préavisés favorablement.

8. ROUTES ET ESPACES PUBLICS

Président : *M. Grégoire Gency*
Vice-Présidente : *Mme Sarah Meylan Favre*
Commissaires : *M. Xavier Henriod, M. Georges Kaleas, M. Richard Lefebvre, M. Luc Munier, M. Philip Ravessoud*

Réunis à quatre reprises, les **7 juin 2018**, **26 septembre 2018**, **14 février 2019** et **28 mai 2019**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- le projet de restrictions de stationnement au Pré Byron,
- le projet de travaux d'aménagement du carrefour sis chemin de la Haute-Belotte/Boissier/Bonnevaux pour un montant de CHF 813'000.-, préavisé favorablement,
- l'examen du projet de budget 2019, lors de la séance du **26 septembre 2018**, qui a été préavisé favorablement pour :
 - ◆ un montant de CHF 993'500.- pour les routes
 - ◆ un montant de CHF 343'220.- pour les parcs & promenades
 - ◆ un montant de CHF 16'000.- pour les cimetières
 - ◆ un montant de CHF 268'000.- pour la protection des eaux
 - ◆ un montant de CHF 99'000.- pour le trafic régional
- l'examen du projet d'installation de bornes de recharge électrique, qui est préavisé favorablement sur le parking de la place Pierre-Gautier, de La Belotte et du Centre Sportif de Cologny.

9. SÉCURITÉ

Président : *M. Olivier Girardet*
Vice-Président : *M. Philip Ravessoud*
Commissaires : *M. Grégoire Gency, M. Xavier Henriod, M. Pascal Hornung, M. Richard Lefebvre, M. Kurt Mäder, M. Jules Munier*

Réunis le **30 août 2018**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- la présentation du bilan 2017 par M. J. Loureiro, chef du service de la police municipale,
- la présentation du rapport d'activités 2017, par M. D. Unitt, commandant de la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires,
- l'examen du projet de budget 2019 qui a été préavisé favorablement pour :
 - ◆ un montant de CHF 665'850.- pour la sécurité municipale
 - ◆ un montant de CHF 523'474.- pour le service du feu
 - ◆ un montant de CHF 45'058.- pour la protection civile

10. SOCIALE

Président : *M. Alain Gervaix*
Vice-Présidente : *Mme Jasmine von Spee-Bodmer*
Commissaires : *Mme Marie-France Asensio, Mme Catherine Chappuis Marotta, Mme Brigitte Satorre-Weber, M. Xavier Henriod, M. Pascal Hornung*

Réunis à six reprises, les **18 septembre 2018, 31 octobre 2018, 20 novembre 2018, 3 avril 2019, 9 mai 2019 et 20 mai 2019**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- la présentation des activités de la crèche de La Louchette, en présence de Mme N. Ageron-Blanc, directrice, Mme L. Nivon, directrice adjointe et M. F. Chave, de pop e popa,
- l'examen du projet de budget 2019 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 2'726'500.-,
- l'attribution de subventions à des associations genevoises pour leurs actions à Genève ou à l'étranger,
- l'audition de M. J. Murith, de l'association Educar es Avanzar, venu demander un changement d'affectation de la subvention accordée par la commune,

- l'audition de M. Lefebvre pour la présentation du projet de doublement de la centrale électrique à Nunthala, au Népal,
- l'audition de Mme M. Renfer et M. J. Tugwell, de la fondation Antenna, venus présenter les activités de cette fondation.

La commission a examiné à plusieurs reprises le projet d'aménager une crèche dans les résidences « Les Jardins de la Gradelle » qui permettrait d'accueillir 25 enfants. Une séance s'est tenue conjointement avec la commission des finances pour étudier ce projet.

Elle a également organisé les traditionnels repas de soutien en faveur de l'association Carrefour-Rue, pour les habitants hameau Eureka à Chêne-Bougeries, le 21 août 2018, et de l'Association Café-Cornavin le 18 octobre 2018, au parc Galiffe, auxquels les commissaires ont participé activement.

11. SPORTS

Présidente : *Mme Marie-France Asensio*
Vice-Président : *M. Luc Munier*
Commissaires : *Mme Jasmine von Spee-Bodmer, M. Nicolas Chanton, M. Alain Gervais, M. Xavier Henriod, M. Jules Munier*

Réunis à trois reprises, les **11 juin 2018**, **29 août 2018** et **6 février 2019**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de construction de trois courts de Padel au Centre Sportif de Cologny,
- l'examen du projet de budget 2019 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 337'470.-,
- l'audition de M. P. Lutolf pour la présentation des activités de l'association Wake Sport Center en lien avec sa demande de subvention pour 2019,
- l'attribution du Mérite Sportif à Mme Sophie Delale et M. Thomas Delale pour leur titre en championnat suisse interclubs juniors dans la catégorie « golf », ainsi qu'à M. Etienne Kenfack pour son titre à une finale régionale dans la catégorie « sprint ».

12. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Président : M. Didier de Montmollin
Vice-Président : M. Gérard Gobet, jusqu'au 21 juin 2018
M. Nicolas Chanton, dès le 21 juin 2018
Commissaires : Mme Brigitte Satorre-Weber, Mme C. Salibian Kolly, dès le 2 mai 2019,
M. Pablo Batista, jusqu'au 30 avril 2019, M. Nicolas Chanton, jusqu'au
21 juin 2018, M. Georges Kaleas, M. Kurt Mäder

Réunis à une reprise, le **3 septembre 2018**, les travaux des membres de la commission ont porté sur l'examen du projet de budget 2019 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 50'000.-.

Les membres de la commission se sont également réunis à plusieurs reprises dans le cadre du « Groupe de travail pour la révision Plan directeur communal (PDcom) ».



« Bing Bang » d'Etienne KRÄHENBÜHL
exposée sur le giratoire de la route de Vandoeuvres du 30 juillet 2018 au 30 novembre 2018

V. ETAT CIVIL



ETAT CIVIL



Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac



Etat civil «Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac»
Chemin des Rayes 3
1222 Vézenaz
☎ 022.722.11.80

1. Composition de l'office de l'état civil

Pour les communes d'**Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandoeuvres**, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3 chemin des Rayes à Vézenaz.

2. Evènements survenus en 2018

Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement en 2018 :

- 107 dossiers de demande de mariage ont été déposés, soit :
 - ◆ 49 demandes de fiancés de nationalité suisse
 - ◆ 44 demandes de fiancés de nationalité suisse et étrangère
 - ◆ 14 demandes de fiancés de nationalité étrangère
- 2189 actes ont été délivrés
- 437 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar)

3. Célébrations de mariage dans l'arrondissement

- 116 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil
- 51 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil
- 40 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

4. Naturalisations

Depuis le 1er septembre 2014, les offices enregistrent dans Infostar les données d'état civil des personnes demandant la naturalisation suisse afin de leur délivrer un acte « tiré du registre informatisé de l'état civil ». Cet acte est nécessaire et indispensable à la poursuite de la requête.

En 2018, 161 dossiers en vue d'une demande de naturalisation ont été déposés à l'office de l'état civil, représentant 250 personnes.

198 personnes ont acquis la nationalité suisse pour l'une des communes de l'arrondissement :

Communes	Naturalisation	Naturalisation facilitée
Anières	9	1
Choulex	9	0
Collonge-Bellerive	61	6
Cologny	50	4
Corsier	18	1
Gy	5	1
Hermance	6	1
Meinier	9	1
Vandoeuvres	13	3
Total	180	18

Selon la procédure de naturalisation (ordinaire/facilitée), la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

27 personnes suisses ont acquis l'origine de l'une des communes de l'arrondissement :

Communes	Acquisition d'un droit de cité
Anières	1
Choulex	0
Collonge-Bellerive	4
Cologny	10
Corsier	2
Gy	0
Hermance	8
Meinier	2
Vandoeuvres	0
Total	27

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Cologny.

5. Statistiques – année 2018

	Naissances		Reconnaisances		Mariages (célébrations)		Partenariats	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Anières	0		4	6	3	5	0	0
Choulex	0	0	2	2	3	6	2	1
Collonge-Bellerive	0	0	9	6	22	37	2	0
Cologny	0	0	7	12	65	64	1	1
Corsier	1	0	3	7	2	6	0	0
Gy	0	0	1	5	2	2	0	0
Hermance	0	0	2	4	17	21	0	0
Meinier	0	0	5	2	6	12	0	0
Vandoeuvres	0	0	3	1	59	54	1	0
Autres			9	7				
Total	1	0	45	52	179	207	6	2

	Déclaration noms *		Décès		Mandat pour cause d'incapacité ***	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Anières	2	1	7	3	2	3
Choulex	1	2	1	0	0	0
Collonge-Bellerive	4	8	426	488	0	7
Cologny	1	4	30	28	9	8
Corsier	1	2	2	1	2	0
Gy	0	0	0	1	0	0
Hermance	1	0	5	9	1	0
Meinier	1	6	3	2	1	0
Vandoeuvres	2	1	10	10	3	1
Autres **	3	1			1	1
Total	16	25	484	542	19	20

*Déclaration de nom :

- Reprise du nom de célibataire pour les époux unis avant le 1er janvier 2013.
- Reprise du nom de célibataire suite au divorce, dissolution du partenariat enregistré ou décès de l'époux/se.
- Déclaration de changement de nom d'un enfant reconnu après l'attribution de l'autorité parentale conjointe.

**Les formalités, selon conditions, peuvent se faire dans n'importe quel office de l'état civil.

***Toute personne peut charger une ou plusieurs personnes physiques ou morales de lui fournir une assistance personnelle, de gérer ses biens ou de la représenter dans les rapports juridiques avec les tiers pour le cas où elle deviendrait incapable de discernement. Le mandat doit être constitué en la forme olographe ou authentique. Le mandant peut demander de faire inscrire au registre de l'état civil (Infostar) la constitution et le lieu du dépôt dudit mandat. Chaque office de l'état civil est sur demande compétent.

VI. ORPC Lac



Rapport Annuel ORPC Lac 2018

1) Protection Civile (PCi) en bref

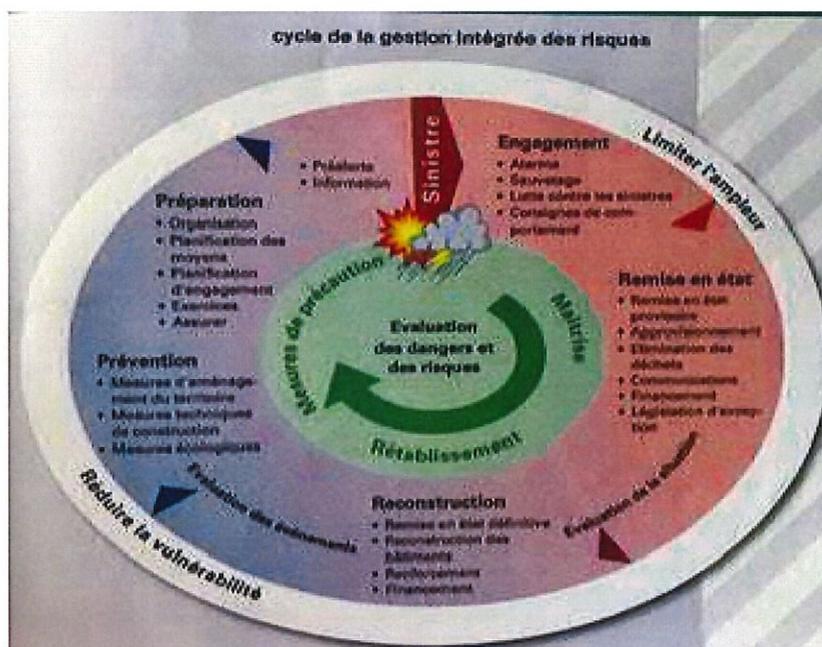
Le but de la PCi est de protéger la population et ses bases d'existence contre des dangers. Encore aujourd'hui, la priorité n'est plus la menace de guerre, mais les catastrophes et les situations d'urgence diverses, car nos sociétés sont confrontées régulièrement à des événements, qui peuvent affecter la vie courante et les conditions habituelles.

La PCi offre une capacité durable d'intervention en cas d'événements graves d'une certaine durée et appui, renforce ou décharge les autres organisations lors d'événement majeur, de catastrophe et de situation d'urgence sur le long terme. Avec un ensemble des tâches variées, sa propre logistique et sa capacité durable d'intervention, la PCi demeure une organisation d'engagement indépendante, qui contribue à la sécurité nationale.

La PCi tient son cadre légal, dans les lois fédérales et cantonales, qui assurent le cadre de l'organisation, mais ce sont les cantons et les communes qui en sont principalement responsables. Le 21 novembre 2018, le Conseil fédéral a approuvé le message sur la révision totale de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi). Son entrée en vigueur est prévue en 2020.

2) Actions

Nos différentes actions s'inscrivent dans un processus cyclique comprenant **trois volets** :



a) Mesures de précaution : prévention et préparation, en amont d'un évènement

- **Test d'alarme** en février au moyen du dispositif des sirènes fixes et mobiles, sur ordre de la Confédération selon l'ordonnance de l'alerte, la transmission de l'alarme à la population et la diffusion de consignes de comportement
Fait exceptionnel, à cause d'un problème général de logiciel, un nouveau test a été ordonné en mai, dans toute la Suisse. A Genève, 116 sirènes fixes ont été testées avec succès, sous la coordination de l'Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires (l'OCPAM). A noter que le dispositif des sirènes reste en fonction permanente pour permettre une alerte immédiate en cas d'urgence.
Du côté numérique, le portail www.alertswiss.ch, mis à disposition par la Confédération et les Cantons, est devenu opérationnel en septembre 2018. Il rassemble des informations essentielles concernant la préparation et le comportement à adopter face aux catastrophes et aux situations d'urgence. L'application est téléchargeable sur smartphone.
- **Sauvegarde de l'infrastructure et du matériel** au moyen de contrôles périodiques, de février à octobre, en présence des représentants du canton, pour assurer le maintien en valeur ainsi que l'état de préparation des constructions et la bonne tenue des inventaires de matériel, conformément aux directives.
- **Protection de la population et des biens culturels** par deux séries de contrôles d'abris privés et publics, en avril et octobre, selon le principe que chaque habitant dispose d'une place protégée dans un abri.

L'évolution de la situation internationale souligne l'utilité première des abris, à savoir la protection physique de la population. En outre, les abris font partie intégrante des planifications d'urgence découlant de divers scénarios (p. ex. un accident dans une centrale nucléaire). Dans le domaine de la protection des biens culturels, mise à jour de l'inventaire d'objets répertoriés et des fiches techniques.



- **Protection Atomique, Biologique et Chimique**, par la mise à jour du concept d'opérations, en conformité avec les directives cantonales y compris sur les lieux de stockage des pastilles d'iode et tests y relatifs.
- **Formation de base** sur les thèmes des premiers secours et de la circulation routière, en collaboration avec la Police, et des cours de perfectionnement spécifiques, ainsi que des rapports techniques.

b) Maîtrise de l'évènement : engagement et remise en état provisoire

- Début du **plan ORCA (Organisation en cas de catastrophes et situations exceptionnelles)** sous l'autorité du Conseil d'Etat, composé d'un état-major cantonal de conduite, des structures arrières métiers et structures front. Il a été testé par le canton lors d'un gros exercice en mai, organisé en collaboration avec la Préfecture de Haute-Savoie sur la zone du Léman Express.
- **Incendie** à la Servette en mars, permettant l'engagement de divers groupements PCI sur demande du SIS et sous la conduite de L'OCPPAM. Au final, plus de 80 logements ont dû être évacués. Le sinistre a mobilisé plus de 200 intervenants, dont 130 pompiers.

- **Découpage** de gros bois à Collonge-Bellerive lors des travaux du Quadrilatère et au Vallon d'Hermance, pour l'aménagement du chemin pédestre par le nivellement du terrain, la création d'escaliers et le déplacement des troncs d'arbre tombés en travers de la rivière.



- **Soutien** à la sécurité lors de la visite Pontificale en juin dans un contexte de tensions internationales. Quelques 250 personnes issues des rangs de la police et la PCi ont collaboré. L'armée a prêté main forte avec 200 militaires et garanti la police aérienne.



- **Interventions** en faveur de la collectivité publique à l'occasion du **Genève Marathon pour l'UNICEF** en mai, **Ecotrail** en juin et la **Course de l'Escalade** en décembre. Notre mission a consisté principalement à assurer la sécurisation du parcours et la régulation du passage des spectateurs aux emplacements désignés par les organisateurs.
- **Canicule** en août et déclenchement du plan cantonal d'alerte y relatif suivi de la mise en place des mesures préventives.

c) Remise en état et rétablissement : travaux de reconstruction et enseignements

- **Déplacement de la sirène d'alarme à Collonge-Bellerive**
Avec la démolition du bâtiment de la voirie à la fin de l'année, la sirène a été déplacée en novembre sur le toit du bâtiment du Quadrilatère, en présence des responsables du canton.
- **Migration IP dans les constructions**
Travaux de remplacement des raccordements analogiques et ISDN (délai fin août) selon le concept fédéral par la technologie IP dans les constructions protégées et postes d'attente de Collonge-Bellerive, Cologny et Corsier.
- **Contrôle organisationnel**
Conduit par l'OCPPAM en octobre, examen du plan d'alarme, du suivi et du contrôle et des effectifs. La conclusion du rapport a qualifié l'état général de préparation de l'ORPC Lac de plus que satisfaisant.

Pour toute question ou besoin d'information concernant la Protection civile, prière de contacter le Commandant **Erwin Leitner** à l'Office intercommunal de l'ORPC Lac, chemin des Rayes 3, case postale 231, 1222 Vérenaz.

☎ 022.840.44.98 / e-mail : orpclac@collonge-bellerive.ch

VII. STATISTIQUES AU 31 DECEMBRE 2018

1. Population totale	5'547
Femmes	2'928
Hommes	2'619

2. Nationalités	
Genevois	2'497
Confédérés	1'090
Etrangers	1'960

3. Population selon groupes d'âge	
0-19 ans	1'208
20-64 ans	3'114
65 ans ou plus	1'225

4. Population par secteur	
Saint-Paul	1'141
Stade de Frontenex	63
Rampe de Coligny	91
Coligny – village	1'512
Ruth – Nant-d'Argent	1'097
Prés-de-la-Gradelle	1'643

VIII. COMMISSION DES FINANCES



Commission des finances, exercice 2018, rapport du Président de la commission

Généralités :

Les comptes 2018 ont été contrôlés par la fiduciaire Echo au mois de mars 2019, présentés aux membres de la commission des finances le 15 avril 2019, aux membres du Conseil municipal le 2 mai 2019 et approuvés à l'unanimité des membres présents moins une abstention non motivée le 16 mai 2019.

Il ressort que les comptes annuels de la Commune de Coligny pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions de la loi sur l'administration des communes (LAC), à son règlement d'application (RAC) et aux directives émises par le Département de la Cohésion sociale en charge de la surveillance des communes.

La composition de la commission des finances a été modifiée en 2018. Mme Marie Sales Rozmuski a remplacé M. Gérard Gobet, dès le 28 août 2018.

Au-delà du contrôle imposé par le RAC, les commissaires ont travaillé sur le passage aux normes de présentation du nouveau modèle comptable harmonisé 2 (MCH2).

Le budget 2019 et le plan financier quadriennal (PFQ) 2019-22 ont été présentés aux Conseillers municipaux en reprenant le modèle utilisé en 2017. Le modèle 2017 respectait déjà les normes de présentation du MCH2.

En revanche, les comptes et le rapport des comptes ont été adaptés pour la première fois pour respecter les normes du MCH2. On mentionnera notamment les travaux portant sur la réévaluation du patrimoine financier, la modification de la provision sur le reliquat du centime additionnel et l'intégration des fonds spéciaux au bilan.

Sur la base des travaux de la commission et avant de discuter le détail des postes essentiels comptables, d'importantes remarques doivent être formulées concernant l'exercice 2018. L'année 2018 est caractérisée par des revenus fiscaux extraordinaires. L'impôt sur le revenu et la fortune est de CHF 38'691'322.- alors que le montant budgété était de CHF 26'165'000.-. L'écart s'explique principalement par des correctifs d'impôts des exercices antérieurs. Notamment, un correctif de CHF 7'550'170.- pour 2016 et CHF 2'403'334.- pour 2017.

Le Conseil municipal a décidé de maintenir inchangé le centime additionnel à l'unanimité des membres présents le 15 novembre 2018. Rappelons que le 16 novembre 2017, la baisse du

taux de centime additionnel de 2 centimes à 29 centimes avait été votée. La baisse du taux d'imposition avait été objectivée et justifiée par les données du PFQ 2018-2021.

Les charges financières et d'impositions sont supérieures de CHF 8'652'630.84.- aux charges budgétées. Cet écart s'explique principalement par le montant de la péréquation financière 2020 qui a été provisionnée à CHF 16'084'598.-. La péréquation 2020 est supérieure de CHF 12'000'000.- au montant budgété. L'augmentation des revenus fiscaux va quasiment intégralement financer l'augmentation de la péréquation.

Les problèmes financiers anticipés et décrits dans les précédents rapports administratifs et financiers se confirment. Le montant de péréquation moyen calculé sur 3 ans dépassera CHF 10 millions dès 2020. Cette augmentation des charges pourrait aggraver l'insuffisance de financement des investissements futurs.

Le système de péréquation actuel est discutable d'un point de vue technique et rend la gestion financière des communes contributrices difficile. En particulier, le calcul de la contribution au titre de péréquation de ressources ne se base pas sur une élasticité indicielle constante, ne prend pas en compte l'encaissement effectif des impôts et se base sur un seul exercice de deux ans antérieur à l'année d'encaissement des impôts.

La récente réforme de la péréquation financière inter-cantonale pourrait servir de base de travail pour des modifications. Nonobstant, de nombreuses améliorations du système de partage intercommunal ont déjà été identifiées. Elles pourraient être prises en compte lors de la prochaine modification de la LRPFI ou de la réforme complète du système de péréquation. Notamment, nous anticipons qu'un nouveau système pourrait être proposé si l'imposition sur la commune de domicile n'est plus limitée à la part privilégiée dans le cas où la commune du lieu de travail est différente de la commune de domicile.

Enfin, précisons que l'acceptation le 19 mai des volets fédéraux et cantonaux de la réforme fiscale et de financement de l'AVS (RFFA) n'aura pas d'impact significatif à court terme sur les finances communales. Une baisse de l'imposition des personnes morales d'environ CHF 300'000.- a été anticipée. Néanmoins, l'impact à moyen terme peut être important en raison de l'augmentation des charges de transfert. Les autorités du canton et de certaines communes seront incitées à compenser les pertes fiscales par l'augmentation des charges de transfert.

Je propose à présent de discuter les principales variations et postes au bilan et au compte de fonctionnement pour l'exercice 2018.

Bilan :

Au niveau de la structure de l'actif, le patrimoine financier (PF) a fortement augmenté suite aux retraitements pour respecter le MCH2. Le patrimoine administratif (PA) n'a pas été modifié significativement.

Les actifs du PF ont bondi de CHF 203'047'019.- à CHF 263'215'924.- Une augmentation de CHF 56'882'800.- est imputable aux retraitements du MCH2 et à la réévaluation du patrimoine financier.

Les disponibilités ont augmenté de CHF 5'983'807.- pour s'établir à CHF 35'498'000.-.

Les total des créances atteint CHF 18'820'050.08.-. Il est composé principalement du reliquat sur le centime additionnel dont le solde est de CHF 18'154'960.-.

Les actifs du PA passent de CHF 5'764'464.- à CHF 5'803'133.-. Ils n'ont pas été affectés par les retraitements du MCH2.

Les dépenses provenant de l'activité d'investissement dans le PA ne sont que de CHF 2'590'137.-. Les investissements dans le PA ne reflètent pas les montants budgétés. Il en résulte une thésaurisation excessive.

Les amortissements ordinaires du PA sont de CHF 350'600.- et les amortissements complémentaires du PA de CHF 1'977'101.-. Le total des amortissements sur le PA reste donc significativement inférieur à la moyenne historique sur les 10 ou 20 dernières années. Ces faibles montants contribuent à l'augmentation de l'excédent de revenus. Il n'est évidemment pas possible de réaliser des amortissements supplémentaires.

Concernant le passif, l'évolution de la structure est comparable à celle de l'exercice précédent. On observe une diminution des engagements et des financements spéciaux et une hausse de la fortune nette.

La diminution des engagements et financements spéciaux, hors retraitements du MCH2, s'explique principalement par le remboursement de l'emprunt à court terme pour un montant de CHF 15 millions. La diminution est compensée par une augmentation des provisions à court terme. Les provisions à court terme augmentent principalement en raison de la hausse des provisions pour la péréquation financière.

La fortune nette, hors retraitements du MCH2 et du patrimoine financier, augmente de CHF 7'646'279.- pour s'établir à CHF 243'459'007.-. Les retraitements du MCH2 et du patrimoine financier expliquent principalement cette forte hausse. La fortune au 31 décembre 2017 était de CHF 137'349'355.-. La réévaluation du patrimoine financier a pour conséquence notable l'inscription d'une réserve de CHF 64'595'813.-.

L'excédent de revenus hors amortissements est de CHF 9'272'707.-.

Compte de fonctionnement :

Le bénéfice net pour l'exercice 2018 est de CHF 7'646'206.-. Il est supérieur de CHF 7'146'939.- par rapport au montant budgété.

Les revenus d'exploitation sont supérieurs de CHF 13'252'191.- par rapport au montant budgété. Ils s'établissent à CHF 40'473'938.-.

Cette variation s'explique principalement par un écart positif extraordinaire de l'impôt sur le revenu des personnes physiques comme précédemment expliqué dans l'introduction.

Les charges d'exploitation sont supérieures de CHF 10'618'651.- par rapport au montant budgété et s'établissent à CHF 34'710'387.- pour l'exercice 2018. Cette augmentation extraordinaire s'explique principalement par l'augmentation des provisions pour charges de transferts comme expliqué dans l'introduction. On notera que les charges financières s'établissent à CHF 2'770'970.-. Il est important que les charges de fonctionnement soient maîtrisées hors effets extraordinaires. L'efficacité de l'activité publique doit continuer à être recherchée.

Le total des crédits supplémentaires est de CHF 13'227'814.-. Ce montant élevé s'explique par l'incidence des comptes fiscaux de l'état pour CHF 12'577'684.-. Il n'est pas possible en l'état d'anticiper ces écarts budgétaires. Ce pourcentage élevé de plus de 95% des crédits supplémentaires dû à l'incidence des comptes fiscaux de l'état souligne la difficulté de la gestion financière pour la Commune de Coligny avec le système de péréquation actuel.

Conclusions :

Les finances de la commune sont saines et elles le resteront avec une très haute probabilité à moyen terme.

La baisse du taux de centime additionnel votée en 2017 est toujours pleinement justifiée à la lumière des exercices 2017 et 2018. Un important cash-flow a pu être dégagé durant l'exercice 2018 comme en 2017 et les disponibilités dépassent de près de CHF 10 millions les engagements.

Sur ces CHF 10 millions, CHF 5 millions devraient être considérés comme un excédent de fond de roulement. Les excédents de financement pour un montant total de CHF 5'983'807.- contrastent à nouveau avec l'insuffisance de financement budgété en 2017 pour l'exercice 2018. Les excédents de financement s'expliquent par le petit montant comptabilisé pour les dépenses du compte des investissements 2018 de CHF 2'565'209.-. Il est important que les investissements prévus dans le PFQ soient réalisés à temps pour ne pas thésauriser inutilement l'argent du contribuable.

Les années de thésaurisation devraient alarmer les conseillers sur le besoin de maîtriser l'augmentation de charges avant amortissements, péréquation et perte sur débiteurs. Le report des investissements prévus va accroître les besoins de financement à moyen terme. Il ne faut pas que la thésaurisation soit prétexte à des dépenses non-justifiées. Il ne faut pas que la thésaurisation d'aujourd'hui devienne le gaspillage de demain.

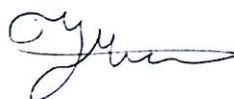
La forte augmentation des charges de transfert observée ces dernières années devrait se poursuivre et diminuer notre capacité de financement. Il est important que le partage des ressources fiscales se fasse de manière intelligente pour ne pas diminuer l'efficacité de

l'activité publique. La Commune de Cognac devrait œuvrer pour une meilleure répartition des charges de transfert.

A l'unanimité de ses membres présents, le 15 avril 2019, la commission a préavisé favorablement les crédits supplémentaires 2018 et les comptes 2018. A l'unanimité des membres présents moins une abstention non motivée, le 16 mai 2019, le Conseil municipal a approuvé les crédits supplémentaires 2018 et les comptes 2018.

J'adresse mes remerciements à Mme la Conseillère administrative Catherine Pahnke en charge du dicastère des finances, au Secrétaire général M. Jérôme Vella, au Chef comptable M. Daniel Wydler et au comptable M. Florian Metraux. Je les remercie pour la grande qualité de leur travail.

Le Président de la commission des finances :



Jules Munier

VIII. COMPTES 2018



Bilan au 31 décembre 2018

	01.01.2018 CHF	31.12.2018 CHF
1 ACTIF		
10 PATRIMOINE FINANCIER		
100 Disponibilités et placements à court terme	29'514'192.64	35'497'999.58
101 Créances	20'521'714.85	18'820'050.08
104 Actifs de régularisation	156'419.61	234'743.85
107 Placements financiers	154'344.00	557'184.00
108 Immobilisations corporelles FP	207'531'902.00	207'531'902.00
109 Créance envers les financement spéciaux et fonds des capitaux de tiers	2'051'245.95	574'043.70
TOTAL PATRIMOINE FINANCIER	259'929'819.05	263'215'923.21
14 PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
140 Immobilisations corporelles du PA	420'389.99	1'815'755.12
142 Immobilisations incorporelles	0.00	39'343.57
144 Prêts	2'651'191.35	2'651'191.35
145 Participations, capital social	1'746'901.00	1'570'201.00
146 Subventions d'investissements	945'982.00	1'703'742.00
148 Amortissements complémentaires cumulés	0.00	-1'977'100.50
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF	5'764'464.34	5'803'132.54
TOTAL DE L'ACTIF	265'694'283.39	269'019'055.75

VIII. COMPTES 2018



Bilan au 31 décembre 2018

	01.01.2018 CHF	31.12.2018 CHF
2 PASSIF		
20 CAPITAUX DE TIERS		
200 Engagements courants	1'379'375.95	1'617'757.47
201 Engagements financiers à court terme	15'000'000.00	0.00
204 Passifs de régularisation	511'656.02	486'488.25
205 Provisions à court terme	10'598'000.00	22'544'285.29
208 Provisions à long terme	216'032.00	216'032.00
209 Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de tiers	2'176'491.14	695'485.96
TOTAL CAPITAUX DE TIERS	29'881'555.11	25'560'048.97
29 CAPITAL PROPRE		
290 Financement spéciaux, engagements (+) et avances (-)	14'071'570.21	14'071'570.21
291 Fonds enregistrés comme capital propre	674'331.83	780'287.76
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	19'121'658.49	19'121'658.49
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	64'595'812.52	64'595'812.52
299 Excédent / Découvert du Bilan	137'349'355.23	144'889'677.80
TOTAL CAPITAL PROPRE	235'812'728.28	243'459'006.78
TOTAL DU PASSIF	265'694'283.39	269'019'055.75

VIII. COMPTES 2018



Compte de résultats échelonné 2018

	Budget 31.12.2018	Comptes 31.12.2018
Charges d'exploitation	24'091'736	34'710'386.74
30 Charges de personnel	5'835'500	5'633'721.59
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	9'138'510	7'391'642.83
33 Amortissements du patrimoine administratif	350'600	350'600.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0	0.00
36 Charges de transfert	8'767'126	21'272'302.32
37 Subventions redistribuées	0	62'120.00
Revenus d'exploitation	27'221'747	40'473'938.23
40 Revenus fiscaux	26'575'000	39'429'045.73
41 Patentes et concessions	0	0.00
42 Taxes	489'215	641'032.27
43 Revenus divers	3'000	1'694.65
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0	0.00
46 Revenus de transfert	154'532	340'045.58
47 Subventions à redistribuer	0	62'120.00
Résultat d'exploitation	3'130'011	5'763'551.49
34 Charges financières	5'932'200	2'770'969.77
44 Revenus financiers	6'217'780	6'630'725.15
Résultat financier	285'580	3'859'755.38
RESULTAT OPERATIONNEL	3'415'591	9'623'306.87
38 Charges extraordinaires	2'916'324	1'977'100.50
48 Revenus extraordinaires	0	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	2'916'324	1'977'100.50
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	499'267	7'646'206.37

VIII. COMPTES 2018

Compte de résultats 2018



N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Différence (comptes/budget)	%
0	ADMINISTRATION GENERALE					
	TOTAL CHARGES	6'291'337.24	9'776'943	8'610'236.81	-1'166'706.19	-11.93%
	TOTAL REVENUS	205'570.20	95'300	146'695.45	51'395.45	53.93%
01	CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF					
	TOTAL CHARGES	628'990.95	643'400	630'427.74	-12'972.26	-2.02%
30	CHARGES DE PERSONNEL	434'087.60	441'900	437'380.75	-4'519.25	-1.02%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	193'103.35	199'500	190'966.99	-8'533.01	-4.28%
36	CHARGES DE TRANSFERT	1'800.00	2'000	2'080.00	80.00	4.00%
02	SERVICES GENERAUX					
	TOTAL CHARGES	5'662'346.29	9'133'543	7'979'809.07	-1'153'733.93	-12.63%
	TOTAL REVENUS	205'570.20	95'300	146'695.45	51'395.45	53.93%
30	CHARGES DE PERSONNEL	4'726'252.15	5'180'000	5'004'999.94	-175'000.06	-3.38%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	815'132.34	1'063'200	929'452.13	-133'747.87	-12.58%
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	330'000	330'000.00	0.00	0.00%
36	CHARGES DE TRANSFERT	120'961.80	153'863	153'546.20	-316.80	-0.21%
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	0.00	2'406'480	1'561'810.80	-844'669.20	-35.10%
42	TAXES	188'486.05	81'600	133'039.65	51'439.65	-63.04%
43	REVENUS DIVERS	1'505.50	0	0.00	0.00	0.00%
44	REVENUS FINANCIERS	15'578.65	13'700	13'655.80	-44.20	0.32%
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE					
	TOTAL CHARGES	1'409'639.22	1'470'560	1'359'515.34	-111'044.66	-7.55%
	TOTAL REVENUS	260'258.59	213'800	307'715.23	93'915.23	43.93%
11	SECURITE PUBLIQUE					
	TOTAL CHARGES	690'370.10	752'100	723'226.84	-28'873.16	-3.84%
	TOTAL REVENUS	111'604.49	100'000	143'302.63	43'302.63	43.30%
30	CHARGES DE PERSONNEL	11'811.65	77'500	72'873.60	-4'626.40	-5.97%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	678'558.45	674'600	650'353.24	-24'246.76	-3.59%
42	TAXES	111'604.49	100'000	143'302.63	43'302.63	-43.30%
14	QUESTIONS JURIDIQUES					
	TOTAL CHARGES	84'966.40	104'850	87'203.85	-17'646.15	-16.83%
	TOTAL REVENUS	93'362.40	62'500	109'582.10	47'082.10	75.33%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	4'127.80	3'000	3'965.00	965.00	32.17%
36	CHARGES DE TRANSFERT	80'838.60	101'850	83'238.85	-18'611.15	-18.27%
42	TAXES	15'305.00	15'500	16'100.00	600.00	-3.87%
44	REVENUS FINANCIERS	78'057.40	47'000	93'482.10	46'482.10	-98.90%
15	SERVICE DU FEU					
	TOTAL CHARGES	560'599.82	543'265	480'463.70	-62'801.30	-11.56%
	TOTAL REVENUS	50'591.70	46'300	50'130.50	3'830.50	8.27%
30	CHARGES DE PERSONNEL	79'663.00	71'500	58'537.95	-12'962.05	-18.13%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	214'879.82	195'000	145'160.75	-49'839.25	-25.56%
36	CHARGES DE TRANSFERT	266'057.00	276'765	276'765.00	0.00	0.00%
42	TAXES	240.00	300	0.00	-300.00	100.00%
46	REVENUS DE TRANSFERT	50'351.70	46'000	50'130.50	4'130.50	-8.98%
16	DEFENSE					
	TOTAL CHARGES	73'702.90	70'345	68'620.95	-1'724.05	-2.45%
	TOTAL REVENUS	4'700.00	5'000	4'700.00	-300.00	-6.00%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	32'870.90	26'500	24'862.85	-1'637.15	-6.18%
36	CHARGES DE TRANSFERT	40'832.00	43'845	43'758.10	-86.90	-0.20%

VIII. COMPTES 2018



Compte de résultats 2018

N° compte (zF zN)	Désignation	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Différence (comptes/budget)	%
44	REVENUS FINANCIERS	1'200.00	1'500	1'200.00	-300.00	20.00%
46	REVENUS DE TRANSFERT	3'500.00	3'500	3'500.00	0.00	0.00%
2	FORMATION					
	TOTAL CHARGES	1'048'954.02	1'196'336	1'348'295.31	151'959.31	12.70%
	TOTAL REVENUS	55'514.00	55'756	55'800.00	44.00	0.08%
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE					
	TOTAL CHARGES	1'048'954.02	1'196'336	1'348'295.31	151'959.31	12.70%
	TOTAL REVENUS	55'514.00	55'756	55'800.00	44.00	0.08%
30	CHARGES DE PERSONNEL	21'981.50	24'600	23'343.55	-1'256.45	-5.11%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	366'577.12	464'000	506'014.61	42'014.61	9.05%
36	CHARGES DE TRANSFERT	660'395.40	707'736	818'937.15	111'201.15	15.71%
42	TAXES	2'758.00	3'000	3'044.00	44.00	-1.47%
44	REVENUS FINANCIERS	18'000.00	18'000	18'000.00	0.00	0.00%
46	REVENUS DE TRANSFERT	34'756.00	34'756	34'756.00	0.00	0.00%
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES					
	TOTAL CHARGES	3'912'142.15	2'570'110	2'518'940.15	-51'169.85	-1.99%
	TOTAL REVENUS	140'532.10	77'200	131'234.50	54'034.50	69.99%
30	ENCOURAGEMENT A LA CULTURE					
	TOTAL CHARGES	62'120.00	0	0.00	0.00	0.00%
	TOTAL REVENUS	62'120.00	0	0.00	0.00	0.00%
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	62'120.00	0	0.00	0.00	0.00%
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	62'120.00	0	0.00	0.00	0.00%
31	HERITAGE CULTUREL					
	TOTAL CHARGES	340'000.00	352'000	392'754.00	40'754.00	11.58%
36	CHARGES DE TRANSFERT	340'000.00	352'000	392'754.00	40'754.00	11.58%
32	CULTURE, AUTRES					
	TOTAL CHARGES	1'329'380.17	854'500	801'628.13	-52'871.87	-6.19%
	TOTAL REVENUS	7'408.00	8'100	68'612.00	60'512.00	747.06%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	443'262.22	411'000	319'145.93	-91'854.07	-22.35%
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	100'000.00	0	0.00	0.00	0.00%
36	CHARGES DE TRANSFERT	386'117.95	443'500	420'362.20	-23'137.80	-5.22%
37	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER	0.00	0	62'120.00	62'120.00	0.00%
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	400'000.00	0	0.00	0.00	0.00%
42	TAXES	108.00	100	182.00	82.00	-82.00%
43	REVENUS DIVERS	2'500.00	3'000	1'060.00	-1'940.00	64.67%
44	REVENUS FINANCIERS	4'800.00	5'000	5'250.00	250.00	-5.00%
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER	0.00	0	62'120.00	62'120.00	0.00%
33	MEDIAS					
	TOTAL CHARGES	127'932.70	80'000	87'856.81	7'856.81	9.82%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	127'932.70	80'000	87'856.81	7'856.81	9.82%
34	SPORTS ET LOISIRS					
	TOTAL CHARGES	2'052'709.28	1'283'610	1'236'701.21	-46'908.79	-3.65%
	TOTAL REVENUS	71'004.10	69'100	62'622.50	-6'477.50	-9.37%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'101'309.12	894'610	849'182.56	-45'427.44	-5.08%
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	46'209.50	14'050	14'050.00	0.00	0.00%
36	CHARGES DE TRANSFERT	164'846.45	158'000	156'518.65	-1'481.35	-0.94%
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	740'344.21	216'950	216'950.00	0.00	0.00%

VIII. COMPTES 2018



Compte de résultats 2018

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Différence (comptes/budget)	%
42	TAXES	53'004.10	51'100	44'622.50	-6'477.50	12.68%
44	REVENUS FINANCIERS	18'000.00	18'000	18'000.00	0.00	0.00%
4	SANTE					
	TOTAL CHARGES	110'547.10	40'000	40'000.00	0.00	0.00%
42	SOINS AMBULATOIRES					
	TOTAL CHARGES	110'547.10	40'000	40'000.00	0.00	0.00%
36	CHARGES DE TRANSFERT	110'547.10	40'000	40'000.00	0.00	0.00%
5	SECURITE SOCIALE					
	TOTAL CHARGES	2'276'684.47	2'604'757	2'312'024.24	-292'732.76	-11.24%
53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS					
	TOTAL CHARGES	36'760.75	40'000	36'585.80	-3'414.20	-8.54%
30	CHARGES DE PERSONNEL	36'760.75	40'000	36'585.80	-3'414.20	-8.54%
54	FAMILLE ET JEUNESSE					
	TOTAL CHARGES	1'486'092.68	1'747'650	1'555'386.54	-192'263.46	-11.00%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'312'600.27	1'625'000	1'432'636.39	-192'363.61	-11.84%
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	86'349.31	0	0.00	0.00	0.00%
36	CHARGES DE TRANSFERT	87'143.10	122'650	122'750.15	100.15	0.08%
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE					
	TOTAL CHARGES	410'061.49	431'107	402'686.90	-28'420.10	-6.59%
36	CHARGES DE TRANSFERT	410'061.49	431'107	402'686.90	-28'420.10	-6.59%
59	DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS					
	TOTAL CHARGES	343'769.55	386'000	317'365.00	-68'635.00	-17.78%
36	CHARGES DE TRANSFERT	343'769.55	386'000	317'365.00	-68'635.00	-17.78%
6	TRANSPORTS					
	TOTAL CHARGES	1'540'583.60	1'992'172	1'587'733.08	-404'438.92	-20.30%
	TOTAL REVENUS	248'200.10	198'890	201'876.65	2'986.65	1.50%
61	CIRCULATION ROUTIERE					
	TOTAL CHARGES	1'324'117.90	1'478'900	1'152'985.03	-325'914.97	-22.04%
	TOTAL REVENUS	141'264.45	91'315	109'151.65	17'836.65	19.53%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'225'924.46	1'448'900	1'124'648.08	-324'251.92	-22.38%
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	69'198.70	0	0.00	0.00	0.00%
36	CHARGES DE TRANSFERT	28'415.90	30'000	28'336.95	-1'663.05	-5.54%
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	578.84	0	0.00	0.00	0.00%
42	TAXES	28'311.15	15'315	24'435.85	9'120.85	-59.56%
44	REVENUS FINANCIERS	112'953.30	76'000	84'715.80	8'715.80	-11.47%
62	TRANSPORTS PUBLICS					
	TOTAL CHARGES	171'952.00	180'108	177'274.00	-2'834.00	-1.57%
	TOTAL REVENUS	74'360.00	75'000	74'725.00	-275.00	-0.37%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	84'000.00	84'000	84'000.00	0.00	0.00%
36	CHARGES DE TRANSFERT	87'952.00	96'108	93'274.00	-2'834.00	-2.95%
42	TAXES	74'360.00	75'000	74'725.00	-275.00	0.37%

VIII. COMPTES 2018



Compte de résultats 2018

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Différence (comptes/budget)	%
63	TRANSPORTS, AUTRES					
	TOTAL CHARGES	44'513.70	15'000	33'864.35	18'864.35	125.76%
	TOTAL REVENUS	32'575.65	32'575	18'000.00	-14'575.00	-44.74%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	44'513.70	5'000	23'864.35	18'864.35	377.29%
36	CHARGES DE TRANSFERT	0.00	10'000	10'000.00	0.00	0.00%
44	REVENUS FINANCIERS	32'575.65	32'575	18'000.00	-14'575.00	44.74%
64	TELECOMMUNICATIONS					
	TOTAL CHARGES	0.00	318'164	223'609.70	-94'554.30	-29.72%
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	6'550	6'550.00	0.00	0.00%
36	CHARGES DE TRANSFERT	0.00	18'720	18'720.00	0.00	0.00%
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	0.00	292'894	198'339.70	-94'554.30	-32.28%
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
	TOTAL CHARGES	2'370'515.12	2'033'084	1'773'569.24	-259'514.76	-12.76%
	TOTAL REVENUS	331'085.55	160'576	378'113.86	217'537.86	135.47%
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES					
	TOTAL CHARGES	896'494.63	350'500	364'619.70	14'119.70	4.03%
	TOTAL REVENUS	200'176.53	51'526	215'543.73	164'017.73	318.32%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	366'494.63	350'500	364'619.70	14'119.70	4.03%
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	18'000.00	0	0.00	0.00	0.00%
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	512'000.00	0	0.00	0.00	0.00%
42	TAXES	13'533.90	0	0.00	0.00	0.00%
43	REVENUS DIVERS	0.00	0	634.65	634.65	0.00%
46	REVENUS DE TRANSFERT	186'642.63	51'526	214'909.08	163'383.08	-317.09%
73	GESTION DES DECHETS					
	TOTAL CHARGES	1'275'382.66	1'503'834	1'235'396.08	-268'437.92	-17.85%
	TOTAL REVENUS	90'284.02	70'000	103'720.13	33'720.13	48.17%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'273'593.71	1'501'700	1'233'767.23	-267'932.77	-17.84%
36	CHARGES DE TRANSFERT	1'788.95	2'134	1'628.85	-505.15	-23.67%
42	TAXES	90'284.02	70'000	103'720.13	33'720.13	-48.17%
75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE					
	TOTAL CHARGES	0.00	15'000	15'000.00	0.00	0.00%
36	CHARGES DE TRANSFERT	0.00	15'000	15'000.00	0.00	0.00%
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT					
	TOTAL CHARGES	112'888.53	82'750	111'027.06	28'277.06	34.17%
	TOTAL REVENUS	23'000.00	18'750	36'750.00	18'000.00	96.00%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	46'138.53	26'500	3'078.96	-23'421.04	-88.38%
36	CHARGES DE TRANSFERT	66'750.00	56'250	107'948.10	51'698.10	91.91%
46	REVENUS DE TRANSFERT	23'000.00	18'750	36'750.00	18'000.00	-96.00%
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES					
	TOTAL CHARGES	22'970.60	31'000	14'011.65	-16'988.35	-54.80%
	TOTAL REVENUS	17'625.00	20'000	22'100.00	2'100.00	10.50%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	22'970.60	31'000	14'011.65	-16'988.35	-54.80%
42	TAXES	17'625.00	20'000	22'100.00	2'100.00	-10.50%

VIII. COMPTES 2018



Compte de résultats 2018

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Différence (comptes/budget)	%
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
	TOTAL CHARGES	62'778.70	50'000	33'514.75	-16'485.25	-32.97%
	TOTAL REVENUS	0.00	300	0.00	-300.00	-100.00%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	62'778.70	50'000	33'514.75	-16'485.25	-32.97%
42	TAXES	0.00	300	0.00	-300.00	100.00%
8	ECONOMIE PUBLIQUE					
	TOTAL CHARGES	56'890.00	60'000	59'214.00	-786.00	-1.31%
	TOTAL REVENUS	456'013.40	430'000	442'933.05	12'933.05	3.01%
85	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE					
	TOTAL CHARGES	56'890.00	60'000	59'214.00	-786.00	-1.31%
36	CHARGES DE TRANSFERT	56'890.00	60'000	59'214.00	-786.00	-1.31%
87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE					
	TOTAL REVENUS	456'013.40	430'000	442'933.05	12'933.05	3.01%
42	TAXES	29'890.25	30'000	29'878.05	-121.95	0.41%
44	REVENUS FINANCIERS	426'123.15	400'000	413'055.00	13'055.00	-3.26%
9	FINANCES ET IMPÔTS					
	TOTAL CHARGES	25'730'005.74	11'196'298	19'848'928.84	8'652'630.84	77.28%
	TOTAL REVENUS	48'448'660.27	32'208'005	45'440'294.64	13'232'289.64	41.08%
91	IMPOTS					
	TOTAL CHARGES	8'736'874.34	800'000	569'003.78	-230'996.22	-28.87%
	TOTAL REVENUS	43'126'353.80	26'602'000	39'453'447.19	12'851'447.19	48.31%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	7'673'282.20	0	-633'306.02	-633'306.02	0.00%
36	CHARGES DE TRANSFERT	1'063'592.14	800'000	1'202'309.80	402'309.80	50.29%
40	REVENUS FISCAUX	43'099'629.33	26'575'000	39'429'045.73	12'854'045.73	-48.37%
42	TAXES	26'724.47	27'000	24'401.46	-2'598.54	9.62%
92	CONVENTIONS FISCALES					
	TOTAL CHARGES	372'955.32	375'000	420'510.42	45'510.42	12.14%
36	CHARGES DE TRANSFERT	372'955.32	375'000	420'510.42	45'510.42	12.14%
93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES					
	TOTAL CHARGES	13'640'740.00	4'084'598	16'084'598.00	12'000'000.00	293.79%
36	CHARGES DE TRANSFERT	13'640'740.00	4'084'598	16'084'598.00	12'000'000.00	293.79%
95	IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER					
	TOTAL REVENUS	160'711.02	0	0.00	0.00	0.00%
42	REVENUS DES BIENS	160'711.02	0	0.00	0.00	0.00%
96	ADMINISTRATION DE LA FORTURE ET DE LA DETTE					
	TOTAL CHARGES	2'979'436.08	5'936'700	2'774'816.64	-3'161'883.36	-53.26%
	TOTAL REVENUS	5'161'595.45	5'606'005	5'986'847.45	380'842.45	6.79%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3'711.62	4'500	3'846.87	-653.13	-14.51%
34	CHARGES FINANCIÈRES	2'975'724.46	5'932'200	2'770'969.77	-3'161'230.23	-53.29%
42	TAXES	0.00	0	21'481.00	21'481.00	0.00%
44	REVENUS FINANCIERS	5'161'595.45	5'606'005	5'965'366.45	359'361.45	6.41%
	TOTAL GENERAL					
	TOTAL CHARGES	44'747'298.66	32'940'260	39'458'457.01	6'518'197.01	19.79%
	TOTAL REVENUS	50'145'834.21	33'439'527	47'104'663.38	13'665'136.38	40.86%
	RESULTAT	5'398'535.55	499'267	7'646'206.37	7'146'939.37	1431.48%

VIII. COMPTES 2018

Compte des investissements au 31.12.2018



N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Différence (comptes/budget)	%
0	ADMINISTRATION GENERALE					
	TOTAL DEPENSES	896'973.75	7'428'326	1'890'122.48	-5'538'203.52	-74.56%
02	SERVICES GENERAUX					
	TOTAL DEPENSES	896'973.75	7'428'326	1'890'122.48	-5'538'203.52	-74.56%
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44'573.75	6'723'426	1'185'222.48	-5'538'203.52	-82.37%
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	852'400.00	704'900	704'900.00	0.00	0.00%
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES					
	TOTAL DEPENSES	727'028.52	4'534'562	525'200.90	-4'009'361.10	-88.42%
32	CULTURE, AUTRES					
	TOTAL DEPENSES	0.00	740'100	101'200.00	-638'900.00	-86.33%
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0.00	640'100	1'200.00	-638'900.00	-99.81%
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	0.00	100'000	100'000.00	0.00	0.00%
34	SPORTS ET LOISIRS					
	TOTAL DEPENSES	727'028.52	3'794'462	424'000.90	-3'370'461.10	-88.83%
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	727'028.52	3'794'462	424'000.90	-3'370'461.10	-88.83%
4	SANTE					
	TOTAL DEPENSES	124'213.25	348'809	0.00	-348'809.00	-100.00%
41	HOPITAUX, HOMES MEDICALISES					
	TOTAL DEPENSES	124'213.25	348'809	0.00	-348'809.00	-100.00%
54	PRÊTS	124'213.25	348'809	0.00	-348'809.00	-100.00%
5	SECURITE SOCIALE					
	TOTAL DEPENSES	55'391.25	316'580	3'603.05	-312'976.95	-98.86%
	TOTAL RECETTES	7'000.00	0	0.00	0.00	0.00%
54	FAMILLE ET JEUNESSE					
	TOTAL DEPENSES	55'391.25	316'580	3'603.05	-312'976.95	-98.86%
	TOTAL RECETTES	7'000.00	0	0.00	0.00	0.00%
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	55'391.25	316'580	3'603.05	-312'976.95	-98.86%
66	SUBVENTIONS ACQUISES	7'000.00	0	0.00	0.00	0.00%
6	TRANSPORTS					
	TOTAL DEPENSES	235'740.30	2'479'003	47'720.10	-2'431'282.90	-98.08%
61	CIRCULATION ROUTIERE					
	TOTAL DEPENSES	0.00	1'316'000	37'982.00	-1'278'018.00	-97.11%
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0.00	1'316'000	37'982.00	-1'278'018.00	-97.11%
62	TRANSPORTS PUBLICS					
	TOTAL DEPENSES	0.00	120'000	9'738.10	-110'261.90	-91.88%
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0.00	120'000	9'738.10	-110'261.90	-91.88%

VIII. COMPTES 2018



Compte des investissements au 31.12.2018

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Différence (comptes/budget)	%
64	TELECOMMUNICATIONS					
	TOTAL DEPENSES	235'740.30	1'043'003	0.00	-1'043'003.00	-100.00%
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	142'158.30	949'421	0.00	-949'421.00	-100.00%
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	93'582.00	93'582	0.00	-93'582.00	-100.00%
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
	TOTAL DEPENSES	227'995.50	2'860'846	98'562.17	-2'762'284.18	-96.55%
	TOTAL RECETTES	9'854.00	0	-25'000.00	-25'000.00	0.00%
71	PROTECTION DES EAUX					
	TOTAL RECETTES	9'854.00	0	0.00	0.00	0.00%
66	SUBVENTIONS ACQUISES	9'854.00	0	0.00	0.00	0.00%
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES					
	TOTAL DEPENSES	227'995.50	2'590'846	59'218.60	-2'531'627.75	-97.71%
	TOTAL RECETTES	0.00	0	-25'000.00	-25'000.00	0.00%
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	227'995.50	2'590'846	59'218.60	-2'531'627.75	-97.71%
61	REMBOURSEMENTS	0.00	0	-25'000.00	-25'000.00	0.00%
63	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES	0.00	0	0.00	0.00	0.00%
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
	TOTAL DEPENSES	0.00	270'000	39'343.57	-230'656.43	-85.43%
52	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0.00	270'000	39'343.57	-230'656.43	-85.43%
8	ECONOMIE PUBLIQUE					
	TOTAL RECETTES	0.00	0	176'700.00	176'700.00	0.00%
86	BANQUES ET ASSURANCES					
	TOTAL RECETTES	0.00	0	176'700.00	176'700.00	0.00%
65	TRANSFERT DE PARTICIPATIONS DANS LE PF	0.00	0	176'700.00	176'700.00	0.00%
9	FINANCES ET IMPÔTS					
	TOTAL DEPENSES	39'983.60	143'234	0.00	0.00	0.00%
96	ADMINISTRATION DE LA FORTURE ET DE LA DETTE					
	TOTAL DEPENSES	39'983.60	143'234	0.00	0.00	100.00%
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39'983.60	143'234	0.00	0.00	100.00%
	TOTAL GENERAL					
	TOTAL DEPENSES	2'307'326.17	18'111'360	2'565'208.70	-15'546'151.30	-85.84%
	TOTAL RECETTES	16'854.00	0	151'700.00	151'700.00	0.00%
	TOTAL NET	2'290'472.17	18'111'360	2'413'508.70	-15'697'851.30	-86.68%

VIII. COMPTES 2018



Tableau de flux de trésorerie

Résultat total des comptes de résultats	7 646 206.37
+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	2 374 840.50
+ Amortissement des prêts et participations du PA	0.00
- Augmentation / + diminution des créances	1 701 664.77
- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	0.00
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	- 78 324.24
+ Pertes / - bénéfiques sur la vente du PF ou pertes/bénéfiques de change	0.00
+ Pertes / - bénéfiques réévaluation du PF	- 226 140.00
+ Augmentation / - diminution des engagements courants	238 381.52
+ Augmentation / - diminution des provisions	11 946 285.29
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	- 25 167.77
+ Augmentation / - prélèvement d'engagement pour les financements/fonds spéciaux	- 3 802.93
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	23 573 943.51
+ Remboursements des tiers	- 25 000.00
+ Subventions acquises	0.00
+ Remboursements des prêts et de participations	0.00
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	- 25 000.00
- Immobilisations corporelles	-1 720 893.00
- Investissements pour le compte de tiers	- 804 900.00
- Immobilisations incorporelles	- 39 343.57
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-2 565 136.57
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	-2 590 136.57
- Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)	-2 590 136.57
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-15 000 000.00
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	-15 000 000.00
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)	5 983 806.94
Liquidités et placements à court terme au 01.01.18	29 514 192.64
Liquidités et placements à court terme au 31.12.18	35 497 999.58
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	5 983 806.94



FINE CONSULTING

18. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES 2018
Au Conseil municipal
COMMUNE DE COLOGNY

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la COMMUNE DE COLOGNY, comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018. Les indications contenues dans les informations complémentaires 2018 ne sont pas soumises à l'obligation de révision de l'organe de révision.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Cependant, certains travaux liés à notre révision, et qui concernent les points ci-après, n'ont pu être fondés que sur les informations reçues de la République et canton de Genève :

- En raison du secret fiscal qui nous est opposé par l'Administration fiscale cantonale, notre appréciation des informations fiscales relatives aux centimes additionnels communaux et du reliquat est uniquement basé le sur les décomptes et annexes explicatives transmis par l'Administration fiscale cantonale ;
- Notre appréciation de l'évaluation de la provision relative au reliquat des centimes additionnels, soit 30% de ce reliquat, est fondée sur le manuel d'utilisateur MCH2 pour les communes, édité le 30 novembre 2016 par le Service de surveillance des communes. Ce taux correspond à la moyenne observée par l'Etat de Genève.
- Notre appréciation des informations concernant la Commune de Cologny, relatives à la perception des taxes d'équipement, les montants à comptabiliser pour les fonds de régulation ainsi que les contributions de remplacement d'abris publics de protection civile, est uniquement basée sur les décomptes arrêtés au 31 décembre 2018 transmis par la République et Canton de Genève.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales cantonales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 68, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 26 mars 2019

ECHO SA



Clémentine Largeteau

Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Vladan Vladuljevic

Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, compte des investissements, tableau des flux de trésorerie et annexe)